



Résultat de marché

Département de publication : 62
Annonce No 10-103348

- Nom et adresse de l'organisme acheteur : **Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle**

Correspondant : M. le président Jean-Luc WERY, 77 rue Jules Verne B.P. 168, 62253 Hénin Beaumont Cedex, tél. : 03-21-08-06-36, télécopieur : 03-21-08-06-39, adresse internet : <http://www.smt-artois-gohelle.fr>.

Annonce no57, B.O.A.M.P. 216 B du 7 novembre 2009.

Objet du marché : **EXPLOITATION DÉLÉGUÉE DE TRANSPORTS PUBLICS URBAINS DE VOYAGEURS DU RÉSEAU TADAO AVEC CONTRIBUTION FINANCIÈRE FORFAITAIRE.**

Lieu d'exécution et de livraison : le périmètre de transport du SMTC Artois-Gohelle comprend 115 communes.

Code NUTS : FR3.

CPV - Objet principal : 60000000.

Critères d'attribution retenus :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : autres.

Valeur totale finale (H.T.) : 261 010 922 euros.

Attribution du marché ou du lot :

exploitation déléguée de transports publics urbains de voyageurs du réseau TADAO avec contribution financière forfaitaire.

Nom du titulaire / organisme : SOCIÉTÉ KEOLIS (agissant au nom et pour le compte de sa filiale Keolis Artois), 9 rue Caumartin, 75009 Paris.

Sous-traitance : oui.

Date d'attribution du marché : 9 juillet 2010.

Nombre total d'offres reçues : 2.

Autres informations : La durée de la délégation de service public est de 6 ans et sa valeur totale finale, valeur euros 2010, inclue la contribution et les compensations sociales et scolaires.

Autres références d'avis de publicité initiale: " Ville Rail & Transports " no482, parution du 04/11/2009 et Voix du Nord parution du 09/11/2009. Après signature de la convention et dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, le candidat évincé peut tenter un recours de plein contentieux. A ce titre, le contrat peut être consulté dans le respect des secrets protégés par la loi au siège du syndicat mixte sur rendez-vous auprès du service juridique en appelant le 03.21.08.06.36.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille 143 rue Jacquemars Giélée Bp2039, 59014 Lille Cedex.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lille 143 rue Jacquemars Giélée Bp2039, 59014 Lille Cedex, tél. : 03-20-63-13-00, courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr, télécopieur : 03-20-63-13-47.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29 juillet 2010.